

Notice de pose parquet massif à clouer

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants, le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur. Réf. DTU 51.1 (NF P63-201)



AVANT LA POSE

PRÉALABLE

- Ce parquet est fixé par clouage sur lambourdes, sur solives, sur faux-plancher en voliges bois ou en panneaux dérivés du bois.
- La pose des parquets dans les pièces humides telles que les salles de bain, les toilettes, la buanderie ou le sauna est à proscrire.

STOCKAGE

- Le taux d'humidité du parquet à la livraison est fixé par des normes de fabrication. Les parquets sont destinés à des locaux secs où l'humidité relative de l'air en moyenne avoisine 50 % et une température minimale de 15 °C.
- Les parquets approvisionnés doivent être placés à l'abri des intempéries et mis en dépôt dans des locaux propres parfaitement secs, non sujets aux condensations de vapeur d'eau, chauffés si nécessaire.
- Les éléments (lames, lambourdes) sont empilés de manière à ne subir aucune déformation, ils doivent être isolés du sol.

CONTRÔLE

- Ce produit a subi un contrôle rigoureux en usine.
- En cas d'anomalie, veuillez contacter votre revendeur avant de poursuivre la pose en lui indiquant le numéro du lot. Tout produit posé sera considéré comme accepté par le client.

LA MEILLEURE PRÉPARATION

- La pose du parquet ne doit être effectuée que si les conditions ci-après sont toutes satisfaites dans les locaux à parquer et les locaux avoisinants :
 - a) séchage suffisant du gros oeuvre
 - b) travaux de mise en oeuvre terminés pour le carrelage
 - c) vitrage posé
 - d) vérification des installations sanitaires et de chauffage
 - e) température des locaux > à 15 °C et avec maintien de la température et ventilation des locaux.

OUTILLAGE À UTILISER POUR LA POSE

- Nous vous conseillons d'utiliser pour une pose sûre les outils suivants :

- | | | |
|----------------------------|----------------------|-----------------------|
| - Un maillet en caoutchouc | - Un tire-lame | - Une cale |
| - Une scie égoïne | - Une fausse équerre | - Un cordeau à tracer |
| - Un double mètre | - Une équerre à 90° | (bleu) |



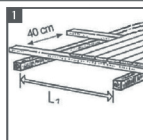
CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT

- Le support (plancher en voliges bois, en panneau dérivé du bois, solives bois ou métal, support à base de liants hydrauliques ou enrobés bitumineux) ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées d'humidité.
- L'humidité du support en mortier ou en béton est déterminée à une profondeur de 2 cm et doit être inférieure à 3%. Pour les supports en bois leur humidité ne doit pas dépasser 18 % dans le cas général.
- Les lambourdes doivent avoir une bonne assise pour éviter tout grincement du parquet sous les pas. Les lambourdes doivent être calées de manière que leur face supérieure présente une *horizontalité* et une *planéité parfaites*.
- D'une façon générale, le chauffage par le sol n'est pas compatible avec un parquet cloué.



LA POSE SUR LAMBOURDES FLOTTANTES

La pose des lambourdes en flottant est conseillée, car le parquet ainsi désolidarisé du support mortier ou béton a des performances acoustiques améliorées.



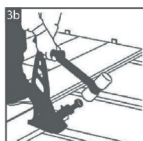
Si l'écartement entre solives (L_1) est supérieur à 40 cm, clouez un contre-solivage perpendiculairement aux solives.



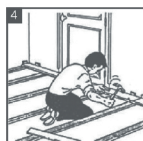
Dans tous les cas, vérifiez soigneusement la planéité de l'ossature avec une grande règle. De préférence l'implantation du parquet dans le sens de la lumière dominante.



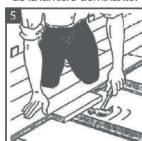
1^{re} possibilité : clouage manuel. Utilisez des pointes d'au moins 50 mm.



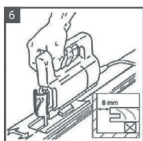
2^e possibilité : le cloueur pour pose rapide et facile. Clous 50 mm.



La fixation du parquet sur solives ou lambourdes s'effectue par clouage en biais dans les languettes (plus facile que dans les rainures). Clouez la première rangée en intercalant des cales le long du mur pour respecter un jeu de 8 mm.



Avant de clouer chaque lame, serrez bien les assemblages en interposant un morceau de parquet pour éviter de blesser le bois.



Découpez les dernières lames à la largeur résiduelle, moins l'épaisseur du joint périphérique



Emboîtez-les à l'aide d'un pied de biche ou d'un tire-lame, en serrant bien les assemblages.



Aux seuils de porte, clouez une lame coupée aux dimensions, sur les lambourdes ou sur les taquets scellés.



Le parquet étant posé, retirez les cales. Le jeu périphérique sera masqué par les plinthes.

HUOT PARQUETS, 20 avenue de la Gare - 10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : +33 (0)3 25 49 69 40 - Fax : +33 (0)3 25 75 39 88 - infos@huot-parquets.com

Notice de pose parquet massif à clouer

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants, le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur. Réf. DTU 51.1 (NF P63-201)



APRÈS LA POSE

- La pose d'un film imperméable (polyéthylène, etc.) est à éviter formellement car elle peut entraîner de graves désordres (gonflement du parquet).
- Le *replanissage* général doit être réalisé au moins 2 semaines après la pose du parquet non fini en usine, il est exécuté après les travaux de peinture. Il consiste à affleurer les éléments de parquet entre eux et à les débarrasser de toute souillure superficielle. Il ne dispense pas du ponçage fin à l'application des couches de finition.
- Ce ponçage fin s'effectue avec un papier abrasif de grain 80 minimum dont la dernière passe doit être exécutée dans le sens du fil du bois.

À LA SUITE, DIFFÉRENTES FINITIONS SONT POSSIBLES

- a) Mise en teinte.
- b) Vernissage ou vitrification : elle s'effectuera à une température comprise entre 15 et 25 °C sur un parquet ne devant pas avoir une humidité supérieure à 15 %.
- c) Encaustiquage.
- d) Huilage.
- L'entretien d'un parquet est simple, mais primordial, pour assurer sa longévité. Il varie selon la finition choisie (verni ou huilé, en usine ou sur chantier).

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Le nettoyage du parquet s'effectue avec un aspirateur.
- Pour les tâches tenaces, utilisez un chiffon légèrement humide mais très bien essoré.
- Pour les locaux donnant directement sur l'extérieur, prévoir, au niveau des portes, des tapis brosse largement dimensionnés, pour permettre l'élimination des silex accrochés aux chaussures et d'absorber l'eau et la boue et ainsi protéger la longévité du parquet.
- Garnir les pieds de chaises et de tables avec des glisseurs en feutre pour éviter les raies et les marques.
- Protéger les endroits très exposés, par exemple sous les chaises de bureau à roulettes, par des plaques protectrices en matériau synthétique (PVC par exemple), ou par l'utilisation de roulettes spécifiques.
- L'eau ou tout liquide déversé sur le parquet doit être essuyé le plus rapidement possible.
- Ne jamais utiliser des appareils de nettoyage tels que les monobrosses auto laveuses.
- Dans l'intérêt du parquet et le bien-être des habitants, il est recommandé de maintenir un climat sain (température de ± 15 °C et une humidité relative de l'air de 45 à 60 %). L'utilisation d'un humidificateur, particulièrement en hiver, assure une aération et une humidification satisfaisantes.

NOTICE INFORMATIVE SUR LE PARQUET

La mise en œuvre d'un métallisant pour le parquet verni usine et d'une huile de finition pour le parquet huilé en usine est recommandé après la pose.

- Le bois est une matière naturelle «vivante» sensible à la lumière du jour, à l'humidité, à la température et à l'usage quotidien.
- Il est inévitable que le parquet subisse une modification chromatique avec le temps et de façon naturelle.
- Pour éviter tout effet non désiré sur le parquet (disjoints entre lames, tuilage), il faut toujours maintenir l'atmosphère de la pièce aux meilleures conditions de bien-être et de salubrité pour l'homme (T °C voisine de 20 °C, H % compris entre 45 % et 65 %).
- Une classe d'usage (norme NF XPB 53669) est définie pour chaque type d'usage en fonction de l'essence de bois et de la couche d'usure du parement. Cependant la sollicitation provoquée par des coups, par la chute d'objets ou par des charges élevées et ponctuelles (talons aiguille, escabeaux, etc.) peuvent entraîner des déformations de la surface du parquet.
- Le parquet n'a pas les mêmes caractéristiques que les matériaux synthétiques ; donc deux parquets du même bois ne pourront jamais présenter un aspect esthétique identique. Ainsi un échantillon de quelques lames peut donner une idée de l'aspect, mais il ne pourra jamais représenter toutes les singularités de la classe choisie.

HUOT PARQUETS, 20 avenue de la Gare - 10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : +33 (0)3 25 49 69 40 - Fax : +33 (0)3 25 75 39 88 - infos@huot-parquets.com



FABRICANT
DE PARQUETS
DEPUIS 1840
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (FRANCE)

Suivez-nous sur :



huot-parquets.com